

QUÉBEC
VILLE DE CHAMBLY

A V I S P U B L I C

**DÉPÔT DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN
IMMOBILISATIONS AMENDÉ 2025-2026-2027**

AVIS PUBLIC est donné par Me Nancy Poirier, greffière de la Ville de Chambly, que le budget 2025 et le programme triennal en immobilisations amendé 2025-2026-2027 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly le 3 décembre 2024, à 19 h. Le règlement numéro 2024-1526 décrétant les taux de taxes et les tarifs inscrits aux prévisions budgétaires 2025 sera adopté en séance ordinaire le 3 décembre 2024 à 19 h 30.

Donné à Chambly
Ce 20 novembre 2024



La greffière de la Ville,
Me Nancy Poirier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS AMENDÉ 2025-2026-2027

Je soussignée, Nancy Poirier, greffière de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public concernant le dépôt du budget 2025 et le programme triennal en immobilisations amendé 2025-2026-2027, dans le Journal de Chambly, édition du 20 novembre 2024.

J'ai affiché une copie au bureau de la Mairie, ce 20^e jour de novembre 2024.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 20^e jour du mois de novembre 2024.



Me Nancy Poirier
Greffière